

AVIS EMIS PAR LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ACADÉMIQUE

lors de la réunion du CHSCTA du 12 janvier 2021

AVIS 2 adopté	SUITES DONNÉES PAR L'ADMINISTRATION
<p><i>« La FSU demande la réouverture du GT sur l'application des registres dématérialisés. »</i></p> <p><i>Vote : 6 voix « pour », aucune voix contre, aucune abstention</i></p>	<p>Les membres du CHSCTA qui constituaient le groupe de travail dédié à l'amélioration de l'application dématérialisée dédiée aux registres "santé et sécurité au travail" et "signalement d'un danger grave et imminent" créé fin 2017 ne font plus partie du CHSCTA. La désignation de nouveaux membres par chacune des organisations syndicales représentées actuellement dans l'instance est nécessaire afin de réactiver ce groupe. La CPA qui assure l'actualisation des droits et travaille avec la DSI à la gestion de cette application animera ces travaux. Le comité de suivi des registres dématérialisés a demandé à la déléguée à la protection des données d'intégrer ce groupe de travail.</p>